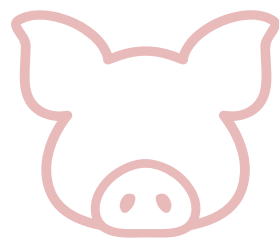


Viandes blanches

LES
ÉTUDES



Veille concurrentielle
internationale de la
filière porcine

2019-2020



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Veille concurrentielle internationale de la filière porcine Années 2019-2020

Synthèse de l'étude



Lisa Le Clerc

Nicolas Rouault

Décembre 2022

Sommaire

Introduction	3
1. Axe 1 - 2019 - Macroéconomie.....	5
2. Axe 2 - 2019 - Maitrise des facteurs naturels.....	6
3. Axe 3 - 2019 - Marché intérieur et potentiel de développement.....	7
4. Axe 4 - 2019 - Coût de production en élevage.....	8
5. Axe 5 - 2019 - Organisation de la filière et aspects institutionnels	9
6. Axe 6 - 2019 - Portefeuille de marché à l'export	10
Indicateur synthétique 2019 et conclusion	11
7. Axe 1 - 2020 - Macroéconomie.....	13
8. Axe 2 - 2020 - Maitrise des facteurs naturels.....	14
9. Axe 3 - 2020 - Marché intérieur et potentiel de développement.....	15
10. Axe 4 - 2020 - Coût de production en élevage	16
11. Axe 5 - 2020 - Organisation de la filière et aspects institutionnels.....	17
12. Axe 6 - 2020 - Portefeuille de marché à l'export.....	18
Indicateur synthétique 2020 et conclusion	19

Introduction

L'internationalisation du marché du porc ne cesse de s'accroître. Les échanges de produits du porc au sein de l'UE ont progressé en volume et en valeur au cours des dix dernières années, autant dans le commerce intra-européen que dans les échanges avec les pays tiers. Dans ce contexte de renforcement de la concurrence internationale et de nouvelles opportunités à l'export, les opérateurs de la filière porcine française ont besoin de se situer par rapport à leurs concurrents et d'évaluer les facteurs d'écarts de compétitivité.

La présente veille porte sur les années 2019 et 2020. Son objectif est d'identifier les leviers à actionner pour renouer avec le dynamisme et la rentabilité de tous les maillons.

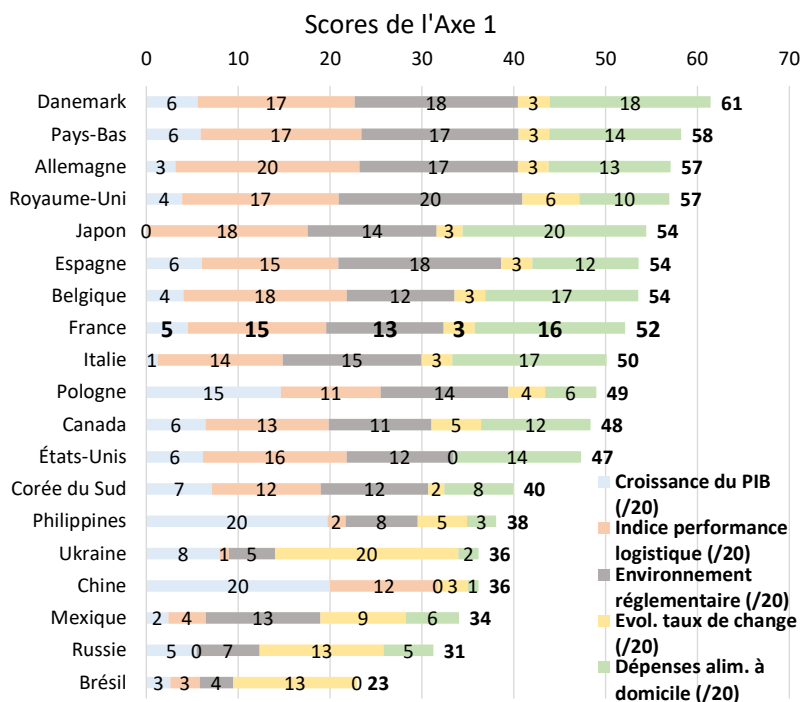
Cette étude économique aborde le sujet de la compétitivité de la filière porc française avec une approche globale, à l'aide de divers indicateurs et la confrontation aux filières porcines de pays concurrents. Dans un contexte de pandémie, d'une Chine souffrant de la FPA et de filières concurrentes en mutation, comment la filière porcine française se place en 2019 et 2020 sur le marché mondial ? Cette synthèse reprend un par un les axes du rapport « Veille concurrentielle Filières porcines » en 2019 et 2020, afin de mettre en exergue la situation de la filière porcine française par rapport à la compétitivité des filières des 18 autres pays étudiés.

L'indicateur de veille concurrentielle FranceAgriMer comprend surtout des variables macro-économiques et son champ géographique est large (19 pays parmi les principaux producteurs et exportateurs mondiaux de viande porcine et les plus grands pays importateurs). Il est construit autour de six thèmes choisis pour représenter les aspects principaux de la compétitivité des filières porcines. Deux à six variables caractérisent chacun des thèmes. L'indicateur compte 27 variables au total, converties en score quantitatifs pour un total de 1 000 points.

Année 2019

En 2019, la Chine est le plus grand consommateur mais aussi producteur de porcs au monde. L'apparition de la FPA (fièvre porcine africaine) dans les élevages chinois a considérablement bouleversé le commerce international de viande de porc. La production de porcs a chuté sur le territoire chinois, creusant ainsi le différentiel avec la demande intérieure toujours soutenue. L'empire du milieu a donc importé de manière considérable de la viande porcine, bénéficiant ainsi aux pays exportateurs. Néanmoins, certains pays ont mieux tiré leur épingle du jeu. Des pays comme les Etats-Unis ou encore l'Espagne, avec des filières déjà bien organisés et dynamiques, ont davantage profité de ce contexte. Leurs exportations ont progressé et leurs productions nationales ont été boostées. D'autres pays, moins orientés vers l'international, en perte de vitesse, confrontés à des contestations sociétales sur l'élevage ou bien souffrant aussi d'une mauvaise situation sanitaire (FPA), ont eu plus de mal à profiter de l'opportunité qu'offrait le marché chinois en 2019.

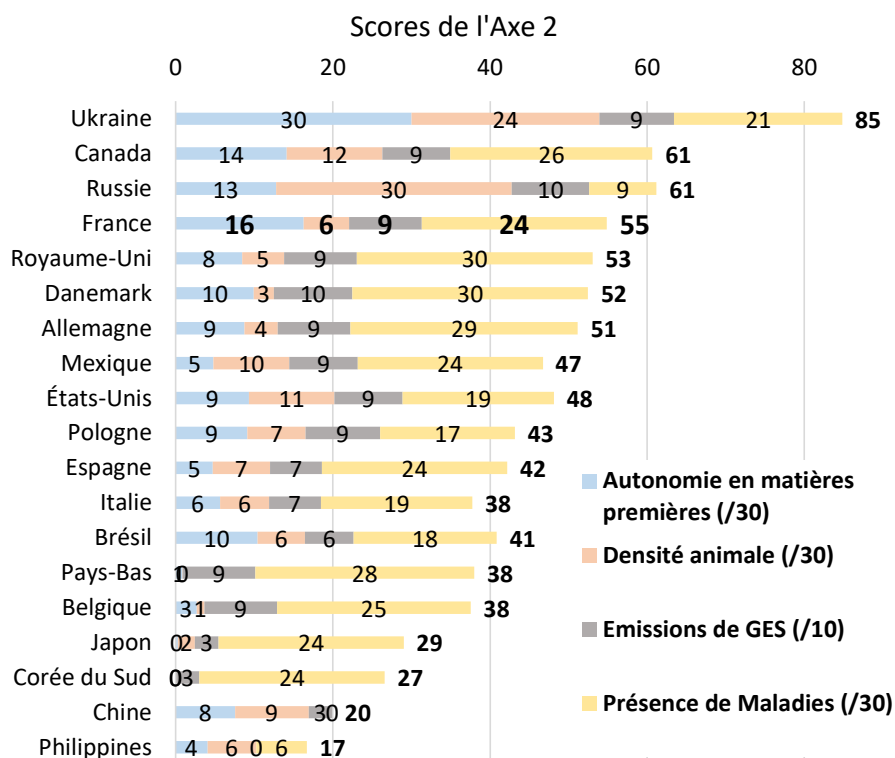
1. Axe 1 - 2019 - Macroéconomie



Ce thème regroupe 5 indicateurs caractérisant l'activité économique globale des pays. Il voit un gradient se former selon le degré de développement économique du pays. En effet, les pays d'Europe de l'Ouest ainsi que le Japon, et dans une moindre mesure le Canada et les États-Unis sont en tête. Ils disposent d'infrastructures performantes, des réglementations et institutions favorisant l'entrepreneuriat et le commerce. Le pouvoir d'achat des ménages est élevé et offre un débouché rémunérateur aux filières agroalimentaires nationales.

La France se classe en 8^{ème} position en 2019 pour le thème Macroéconomie. Elle bénéficie d'un pouvoir d'achat fort, même par rapport à certains de ces concurrents européens. Toutefois, ses performances logistiques sont en retrait par rapport à nombre de pays de l'UE. Il en va de même pour son environnement réglementaire : les obstacles à la concurrence sont relativement élevés, tout comme les réglementations dans les opérations commerciales et dans la propriété. Le Danemark et l'Espagne présentent de très bons scores : la concurrence est favorisée, la transparence des marchés et les barrières au commerce sont faibles. La création d'entreprises danoises ne souffre pas d'une charge administrative importante, tout comme en Espagne, qui bénéficie d'un secteur public jugé efficace.

2. Axe 2 - 2019 - Maitrise des facteurs naturels



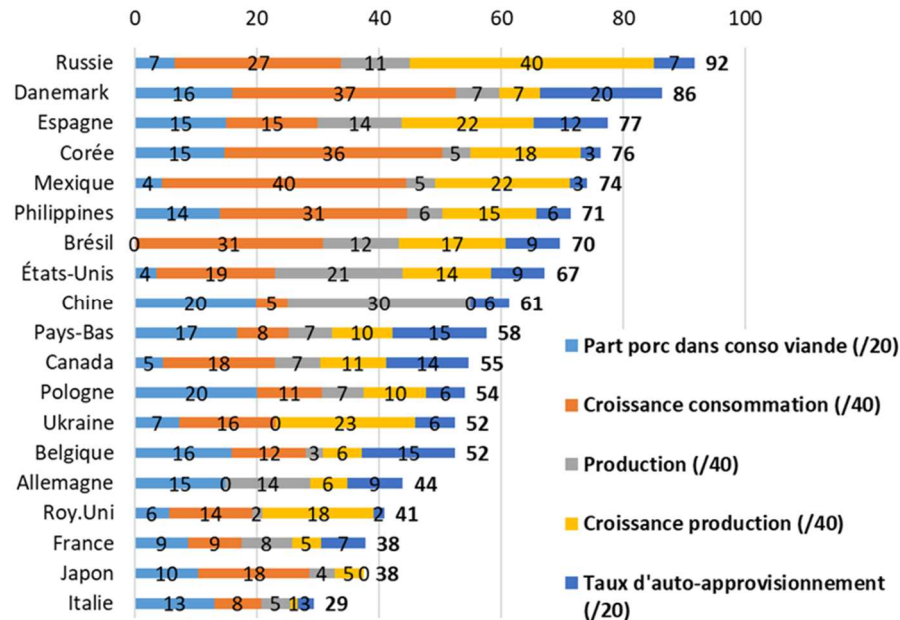
Cet axe met en évidence les facteurs naturels qui peuvent impacter la compétitivité de la production porcine et des filières. Les positions des différents pays sur cet axe évoluent relativement peu : les indicateurs sont, pour 3 d'entre eux, structurels. Cet axe favorise les pays disposant de terres arables nombreuses, comparativement à leur cheptel, à l'inverse des pays dépendants des importations en matière première. L'Ukraine décroche la première place de l'Axe 2, et de loin, portée par son taux d'autosuffisance en céréales qui atteint 373% en 2019. Les émissions de GES par kilogramme de viande produite sont également évaluées, par grandes régions du monde. Le dernier indicateur est le plus volatile, puisqu'il recense la présence de maladies à déclaration obligatoire sur les territoires.

La France tire son épingle du jeu dans le classement, grâce à son autosuffisance en céréales, et notamment en blé, permise par sa Surface Agricole Utile considérable. Elle se place 4^{ème} de l'Axe 2. En 2019, son taux d'auto-alimentation en céréales hors riz est de 203%, au plus haut depuis 2015 grâce à de bonnes récoltes. La densité animale du pays est inférieure à celles de certains de ses voisins européens, comme l'Allemagne et le Danemark mais surtout les Pays-Bas, ce qui lui confère un avantage au classement. Toutefois, comparée à la Russie ou même au Canada qui disposent d'immenses étendues de terres, la France reste bien en retrait.

La France n'est pas épargnée par les maladies puisque la maladie d'Aujeszky, le SDRP, la trichinellose et la brucellose sont présents sur le territoire depuis de nombreuses années. Toutefois, le pays reste indemne de fièvre aphteuse, peste porcine classique et fièvre porcine africaine, maladies à fort impact économique pour les filières porcines, ce qui explique leur bon score pour l'indicateur « présence de maladies ».

3. Axe 3 - 2019 - Marché intérieur et potentiel de développement

L'axe 3 analyse le marché intérieur des pays étudiés à travers le niveau de production nationale et son évolution, la consommation et le taux d'autosuffisance. Pour l'année 2019, les scores sont présentés ci-dessous.



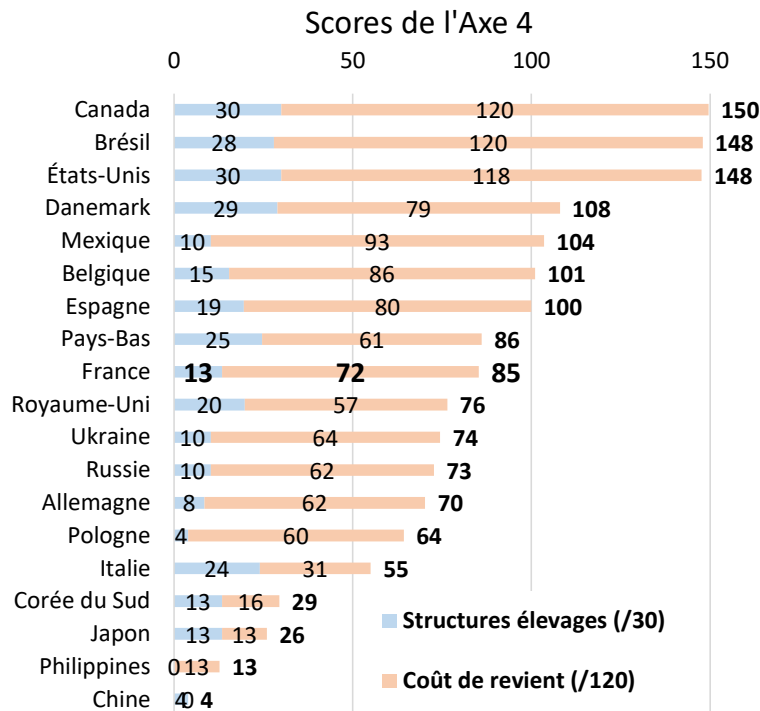
En 2019, la France se place en fin du classement à la 17^e place. La part du porc dans la consommation de viande est de 37%, en-dessous de la moyenne des pays analysés (43%). Cette part s'érode légèrement d'année en année, la viande de porc est concurrencée par la viande de volaille de chair. De plus, la consommation totale de viande de porc de la France en 2019 est en baisse de 4% au niveau national et de 3% par habitant sur 10 ans. Cette décroissance de la consommation est bien loin de la croissance constatée sur les 10 dernières années du Mexique (+42%), du Danemark (37%), de la Corée (36%), des Philippines (29%), du Brésil (+29%), de la Russie (+23%) ou encore des Etats-Unis (+12%). Seuls quatre pays accompagnent la France dans cette déconsommation du porc : les Pays-Bas (-4,4%), l'Italie (-5,5%), la Chine à cause de la FPA (-9%) et l'Allemagne (-17%).

La France a une production conséquente de porcs (7^e pays en termes de volume produit). Cependant, le score est impacté par l'évolution de cette production. Même si la croissance est positive sur un an en 2019 (+1,1%), la production française reste en-dessous du niveau de 2009 (-3% sur 10 ans). La France est le seul pays européen avec l'Italie dont la production de porcs diminue entre 2009 et 2019. Ces deux derniers pays sont rejoints par la Chine à cause de la FPA, pour les pays tiers de l'étude. Néanmoins, sur un an, la Pologne, la Belgique et l'Allemagne font face à une baisse de leur production en raison de conditions sanitaires dégradées (FPA). Les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Espagne poursuivent leur croissance de production entre 2018 et 2019.

Le taux d'auto-approvisionnement de la France en 2019 est de 105%. Ce taux a peu évolué depuis 2007, oscillant entre 98% et 105%. La France est donc tout juste autosuffisante en porc. Elle se place à un score intermédiaire, tout comme la Russie et l'Ukraine, entre les pays excédentaires en porc (Danemark, Pays-Bas, Belgique, Canada, Espagne, Allemagne, Etats-Unis et Brésil) et les pays déficitaires (Chine, Pologne, Philippines, Corée, Mexique, Italie, Royaume-Uni et Japon).

4. Axe 4 - 2019 - Coût de production en élevage

L'Axe 4 concerne le maillon élevage et se décompose en deux variables. La première s'intéresse à la structure des exploitations porcines. Les filières dont la part des porcs situés dans de grands élevages est importante sont considérées ici comme plus compétitives : elles ont de meilleures performances techniques et réalisent des économies d'échelles potentielles. La seconde variable estime les coûts de production du porc dans les différents pays.

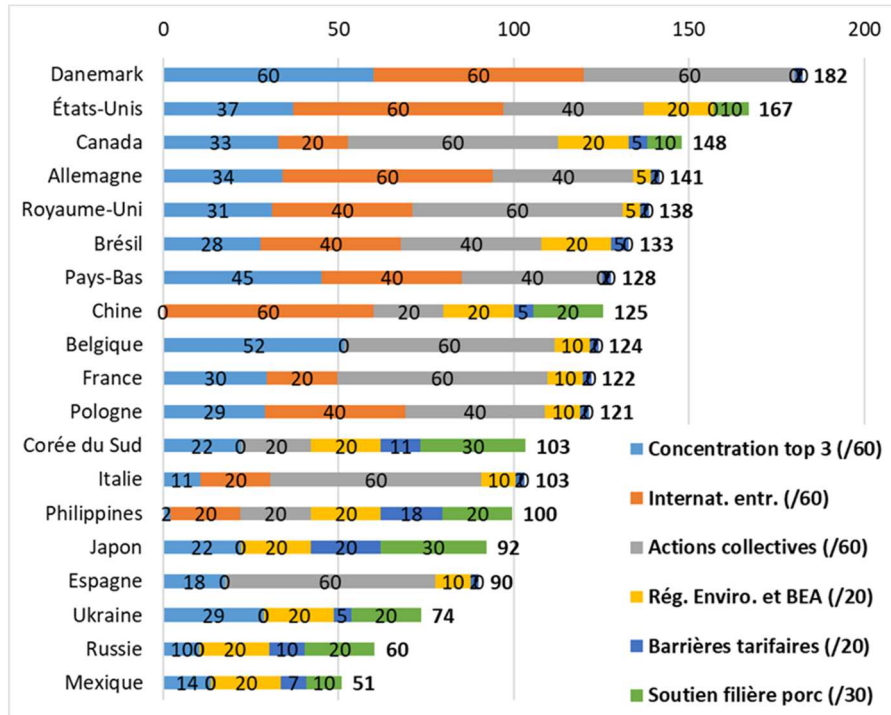


Les pays des Amériques sont en tête de ce thème, portés par des élevages de grande taille (comme au Danemark) et des coûts inférieurs aux autres pays (aliment, main d'œuvre, bâtiments). La France se classe en 9^{ème} position. Ses coûts sont plutôt dans la moyenne basse des pays européens, derrière le Danemark et l'Espagne, mais le pays est pénalisé sur cet Axe par la faible taille de ses exploitations qui sont restées familiales au fil des années, malgré une concentration des exploitations. La productivité des truies et de la main d'œuvre est supérieure à la moyenne des pays étudiés.

La Russie et l'Ukraine se situent dans le milieu de tableau, à l'instar des pays européens, mais pour d'autres raisons : leur performances techniques et productivité du travail plus modestes sont compensées par des coûts alimentaires, de main d'œuvre et de bâtiments plus faibles que ceux de l'Union Européenne. L'Italie, bonne dernière des pays européens, présente des coûts très élevés qui s'expliquent par la production différenciée du pays : ses porcs plus lourds sont aussi mieux valorisés sur les marchés.

5. Axe 5 - 2019 - Organisation de la filière et aspects institutionnels

L'axe 5 analyse l'organisation de la filière porcine de chaque pays étudié. Les scores incluent des critères tels que la concentration des entreprises d'abattage-découpe, l'internationalisation des entreprises, les actions collectives de la filière, les réglementations relatives à l'environnement et au bien-être animal, ainsi que les soutiens publics ou encore les droits de douane. Les scores de l'année 2019 sont présentés ci-dessous.

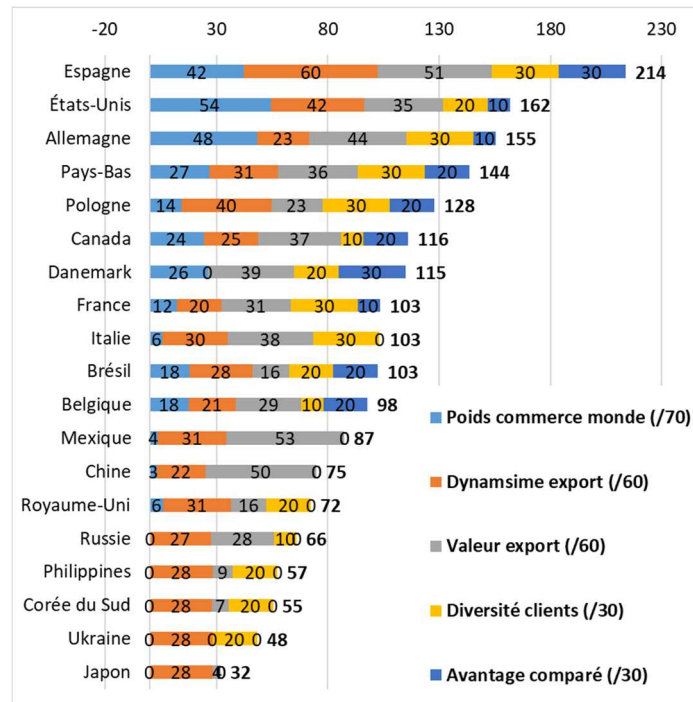


La France, en termes d'organisation de sa filière se place en 10^e position. Ce résultat démontre une moindre organisation en comparaison aux pays exportateurs. La France obtient le score le plus élevé possible au niveau des actions collectives grâce à la présence d'une interprofession, de fédérations et d'associations au sein de la filière, d'instituts de recherche travaillant sur le porc ainsi que de marques et labels collectifs. En France, les 3 premières entreprises d'abattage-découpe représentent 51% du volume national. Le pays se positionne à la 8^e place pour cette variable. Ce maillon est plutôt concentré mais reste loin derrière la concentration du Danemark ou encore de la Belgique.

Néanmoins, la France, comme beaucoup d'autres pays de l'UE, est contrainte par une réglementation environnementale et sur le bien-être animal plus forte que dans les pays tiers. Les entreprises de l'Hexagone ont également une internationalisation moins forte que celles des pays concurrents. Ces derniers sont davantage implantés à l'étrangers avec des bureaux pour l'export, voire des sites de production. Enfin, le soutien à la production porcine et les droits de douane sur les produits porcins sont faibles dans l'UE, alors que des pays asiatiques aident et protègent bien plus leur production et leur marché national.

6. Axe 6 - 2019 - Portefeuille de marché à l'export

L'axe 6 analyse les performances des 19 pays à l'exportation, à travers leurs volumes exportés, leurs dynamismes sur plusieurs années, les valeurs de ces exportations, mais aussi par la diversité des clients et leur avantage comparatif sur les produits porcins, qui compare la part du porc dans les exportations de chacun des pays. Les scores de l'année 2019 sont présentés ci-dessous.

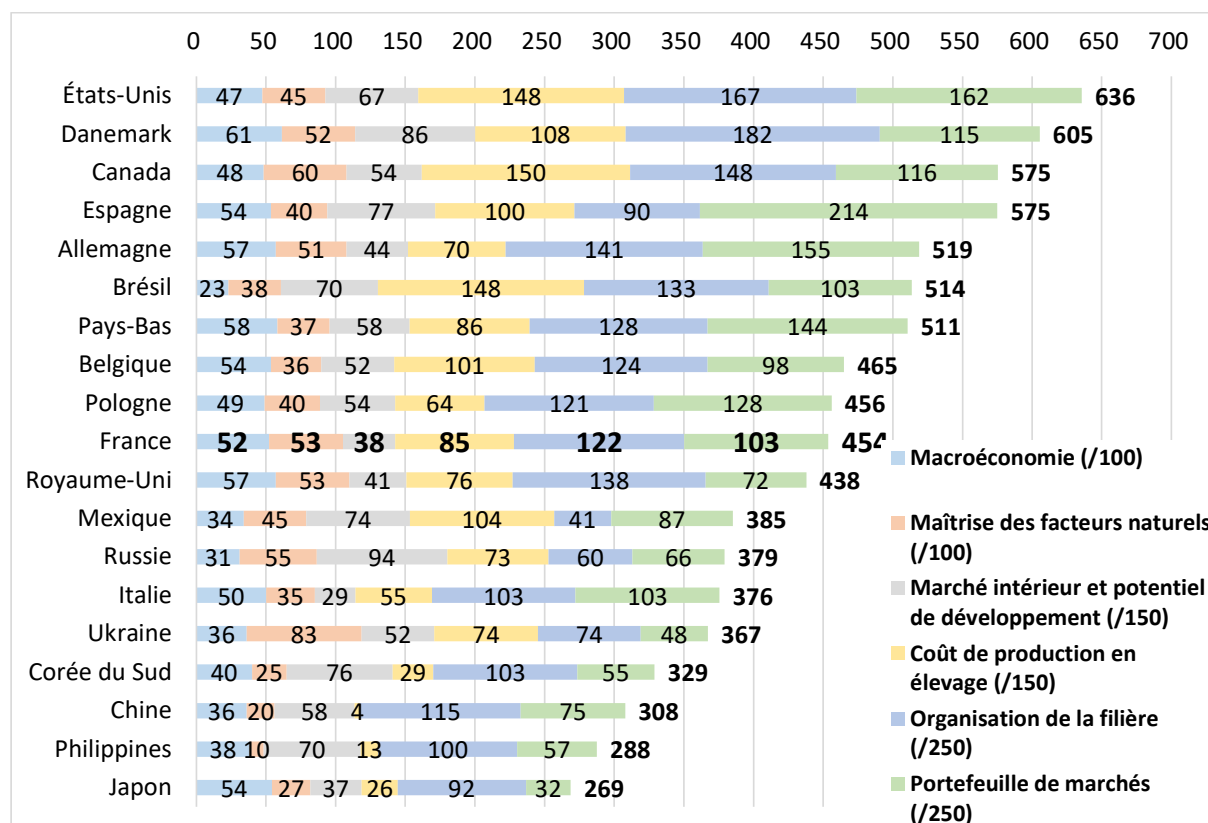


La France occupe une place proche du milieu du tableau, la 8^e. Avec près de 530 Mt exportées, la France est le 10^e exportateur mondial de produits du porc et détient 3,6% des parts de marché mondiales. Les exportations ont progressé sur un an de 9%. Les importations de la Chine, qui subit la FPA, ont été le principal moteur de la hausse des exportations de la France. En effet, la Chine est la deuxième destination des exportations françaises et concentre 17% du volume exporté, alors qu'elle n'en représentait que 9% en 2018. L'Italie est la 1^{ère} destination de la France et reçoit 20% des volumes français exportés. Comme les autres pays européens de l'étude, la France exporte davantage sur le marché intracommunautaire de l'UE (70%) que vers les pays tiers (30%). Cependant, en 10 ans, les parts de marché mondiales de l'hexagone ont baissé de 1,2%, ce qui affecte le score.

Le classement de la France concernant la valeur des exportations est différent en fonction de la catégorie de produits. Pour les produits transformés et pour les carcasses, la France obtient de bons classements, respectivement 5^e et 8^e. Cependant, pour la valeur des exportations des pièces fraîches, réfrigérées et congelées, qui constitue le gros des exports, la France est dans la deuxième moitié de tableau en 12^e position. La France peine à valoriser les viandes aussi bien que ses concurrents sur le marché international.

L'indice mesurant l'avantage comparatif de la France (1,1) est proche de 1. Un indice supérieur à 1 signifie une part du porc dans les exportations en valeur supérieure à la moyenne mondiale. La France se situe en 10^e position dans cette variable. Les principaux concurrents de la France sur le marché européen (Danemark, Belgique, Pays-Bas, Pologne, Espagne et Allemagne) et international (Canada, États-Unis et Brésil) ont un avantage comparé plus élevé et montre donc une plus grande spécialisation de leur économie dans le secteur porcine que la France.

Indicateur synthétique 2019 et conclusion



En 2019, la France termine de nouveau le TOP 10, derrière la Pologne. Le score français augmente de 35 points en 2019. Le pays possède des avantages naturels en ce qui concerne la production porcine puisqu'elle dispose de matières premières et de surfaces abondantes. Les élevages sont relativement performants par rapport aux autres pays de l'UE, grâce à une bonne technicité. Mais la production, tout comme la consommation intérieure, suivent une tendance légèrement baissière. La position de la France à l'export s'améliore (+17 points), profitant de l'opportunité en Chine. Néanmoins, le secteur évolue peu et les investissements restent modérés.

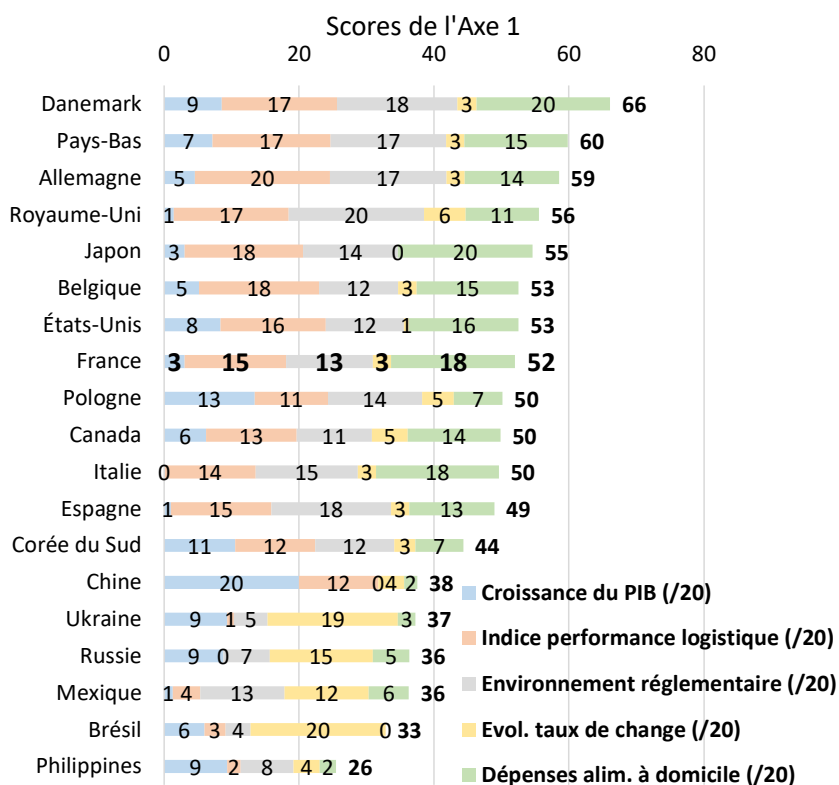
La France est affectée par une baisse tendancielle de la production et de la consommation. Les élevages sont performants mais le manque d'investissements menace leur pérennité. Les exportations en volume progressent, notamment vers la Chine, mais de manière plus modérée que d'autres pays. Les viandes exportées sont également moins bien valorisées en raison d'un degré d'élaboration relativement faible. Le programme VPF est efficace dans la reconquête du marché français mais ne favorise la compétitivité coût que d'une faible part des pièces sur les marchés extérieurs. Au bilan, en 2019 le solde commercial s'est amélioré le pays et se rapproche de l'équilibre, mais reste déficitaire.

Année 2020

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de la Covid-19 qui a impacté l'économie mondiale. Les confinements successifs instaurés dans le monde ont ralenti, voire stoppé l'activité économique de certains secteurs pendant plusieurs mois. Les chaînes logistiques et notamment le fret maritime ont été perturbés. De nombreux pays sont entrés en récession cette année-là. Pour autant, les aides mis en place par de nombreux gouvernements ont permis de soutenir la consommation des ménages et d'absorber le choc économique de cette crise sanitaire mondiale.

Autre fait marquant en 2020 concernant le marché du porc, le commerce international de viande porcine a connu une très forte hausse et affiche un record du volume échangé. Les flux de commerce de la viande de porcs se sont surtout concentrés vers un pays : la Chine. Le pays, plus grand consommateur et producteur de porcs au monde, fait toujours face en 2020 à la FPA (fièvre porcine africaine). La production chinoise a continué sa chute et la consommation intérieure de porcs s'est contractée, mais dans de moindre proportion. En 2020, l'empire du milieu a eu davantage recours aux importations qu'en 2019 pour répondre à la demande de sa population. Ce contexte profite de nouveau aux pays orientés vers l'export comme les Etats-Unis, le Brésil ou encore l'Espagne. Néanmoins, la concentration des expéditions en Chine fragilise la diversité des débouchés, entraînant une dépendance au marché chinois. D'autres pays, moins orientés vers l'international, en perte de vitesse, confrontés à des contestations sociétales sur l'élevage ou bien souffrant aussi d'une mauvaise situation sanitaire (FPA), peinent à profiter de l'opportunité qu'offre le marché chinois en 2020.

7. Axe 1 - 2020 - Macroéconomie



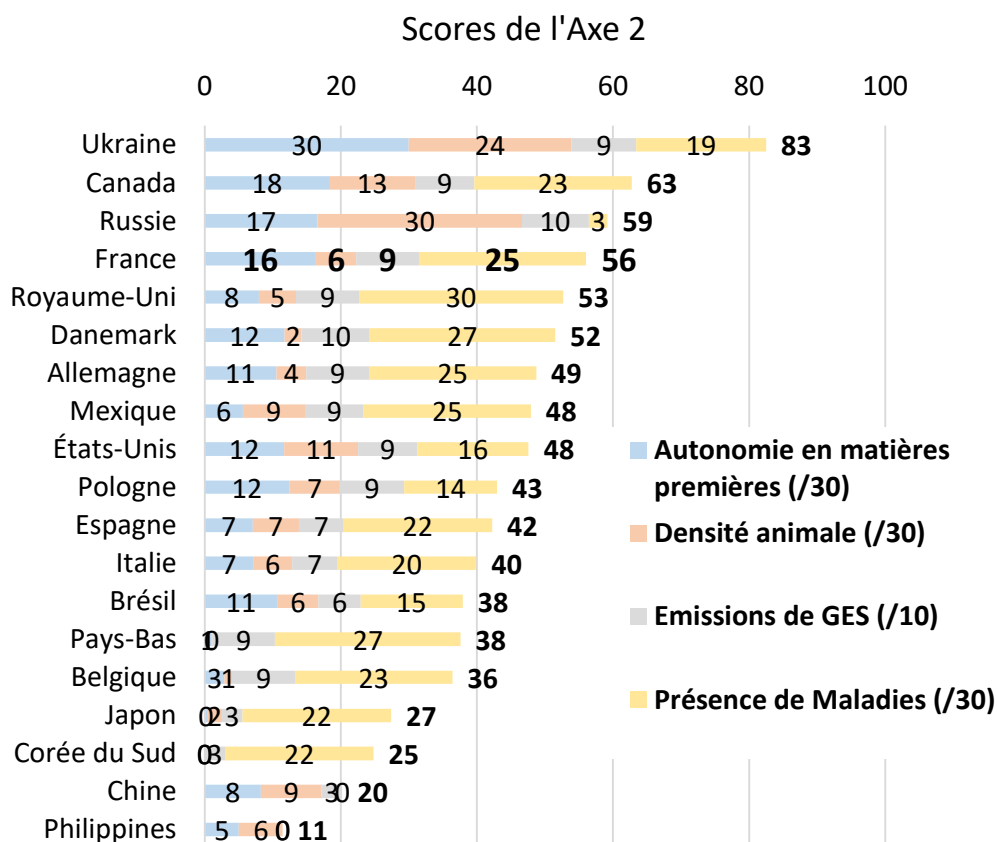
Ce thème regroupe 5 indicateurs caractérisant l'activité économique globale des pays. Il voit un gradient se former selon le degré de développement économique du pays. En effet, les pays d'Europe de l'Ouest ainsi que le Japon, et dans une moindre mesure le Canada et les États-Unis sont en tête. Ils disposent d'infrastructures performantes, des réglementations et institutions favorisant l'entrepreneuriat et le commerce. Le pouvoir d'achat des ménages est élevé et offre un débouché rémunérateur aux filières agroalimentaires nationales.

La France se classe en 8^{ème} position en 2020 pour le thème Macroéconomie. Son score global reste identique à celui de 2019. Le pays bénéficie d'un pouvoir d'achat fort, même par rapport à certains de ces concurrents européens. Les confinements réguliers et le télétravail liés à la crise du COVID-19 ont participé à une hausse des dépenses à domicile.

Le COVID-19 affecte lourdement la croissance du PIB dans l'ensemble des pays étudiés : celle-ci est même négative pour tous les pays, sauf pour la Chine (+2,2%) qui a su se redresser rapidement. La crise a un impact différencié sur les pays étudiés et plus particulièrement sur l'Union Européenne (-6,4% en moyenne 2020). L'Espagne (-10,8%), la France (-7,9%) et l'Italie (-9,0%) sont particulièrement touchés alors que d'autres résistent mieux, comme le Danemark (-2,1%).

Les performances logistiques françaises sont en retrait par rapport à nombre de pays de l'UE. Il en va de même pour l'environnement réglementaire du pays : les obstacles à la concurrence sont relativement élevés, tout comme les réglementations dans les opérations commerciales et dans la propriété. Le Danemark et l'Espagne présentent de très bons scores : la concurrence est favorisée, la transparence des marchés et les barrières au commerce sont faibles. La création d'entreprises danoises ne souffre pas d'une charge administrative importante, tout comme en Espagne, qui bénéficie d'un secteur public jugé efficace.

8. Axe 2 - 2020 - Maitrise des facteurs naturels



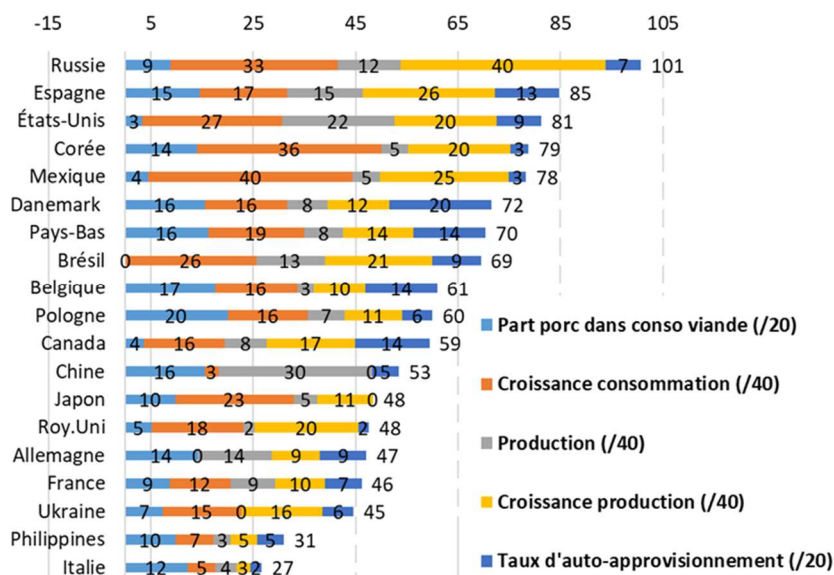
Cet axe met en évidence les facteurs naturels qui peuvent impacter la compétitivité de la production porcine et des filières. Les positions des différents pays sur cet axe évoluent relativement peu : les indicateurs sont, pour 3 d'entre eux, structurels. Cet axe favorise les pays disposant de terres arables nombreuses, comparativement à leur cheptel, à l'inverse des pays dépendants des importations en matière première. L'Ukraine décroche la première place de l'Axe 2, et de loin, portée par son taux d'autosuffisance en céréales qui diminue toutefois en 2020. Les émissions de GES par kilogramme de viande produite sont également évaluées, par grandes régions du monde. Le dernier indicateur est le plus volatile, puisqu'il recense la présence de maladies à déclaration obligatoire sur les territoires.

La France tire son épingle du jeu dans le classement, grâce à son autosuffisance en céréales, et notamment en blé, permise par sa Surface Agricole Utile considérable. Elle se place 4^{ème} de l'Axe 2. En 2020, son taux d'auto-alimentation en céréales hors riz est de 171%, en diminution du fait de la météo automnale hors normes de 2019 qui a limité l'implantation des céréales d'hiver. La densité animale du pays est inférieure à celles de certains de ses voisins européens, comme l'Allemagne et le Danemark mais surtout les Pays-Bas, ce qui lui confère un avantage au classement. Toutefois, comparée à la Russie ou même au Canada qui disposent d'immenses étendues de terres, la France reste bien en retrait.

La France n'est pas épargnée par les maladies puisque la maladie d'Aujeszky, le SDRP, la trichinellose sont présents sur le territoire depuis de nombreuses années. Il n'existe pas de données sur la présence de la brucellose porcine en France en 2021. Toutefois, le pays reste indemne de fièvre aphteuse, peste porcine classique et fièvre porcine africaine, maladies à fort impact économique pour les filières porcines, ce qui explique leur bon score pour l'indicateur « présence de maladies ».

9. Axe 3 - 2020 - Marché intérieur et potentiel de développement

L'axe 3 analyse le marché intérieur des pays étudiés à travers le niveau de production national et son évolution, la consommation et le taux d'autosuffisance. Pour l'année 2020, les scores sont présentés ci-dessous.

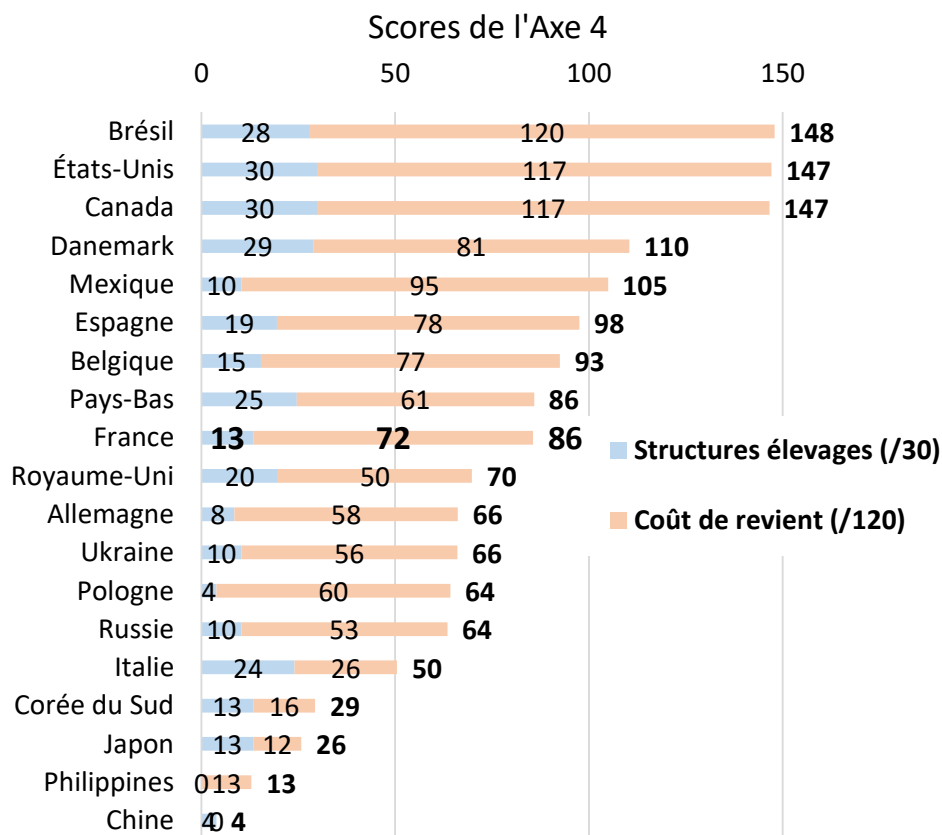


En 2020, la France se place en fin du classement à la 16^e place. La part du porc dans la consommation de viande est de 37%, en-dessous de la moyenne des pays analysés (42%). Cette part s'érode légèrement d'année en année, la viande de porc est concurrencée par la viande de volaille de chair. De plus, la consommation totale de viande de porc de la France en 2019 est en baisse de 6% au niveau national et de 3% par habitant sur 10 ans. Une croissance de la consommation bien loin de celle sur les 10 dernières années du Mexique (+34%), de la Corée (28,5%), du Brésil (+13,5%), de la Russie (+24%), des Etats-Unis (+16%) ou encore du Japon (+10%). En 2020, neuf pays accompagnent la France dans cette déconsommation du porc, dont notamment les Philippines (-13%) et la Chine (-19%) à cause de la FPA, mais aussi l'Italie (15,5%) ainsi que l'Allemagne (-23%).

La France a une production conséquente de porcs (7^e pays en termes de volume produit). Cependant, le score est impacté par l'évolution de cette production. Même si la croissance est positive sur un an en 2020 (+0,7%), la production française reste en-dessous du niveau de 2010 (-6% sur 10 ans). Dans trois autres pays européens, la production de porcs diminue entre 2010 et 2020 : Belgique, Allemagne et Italie. Ces derniers sont rejoints par la Chine et les Philippines à cause de la FPA, pour les pays tiers de l'étude. Néanmoins, sur un an, la Pologne fait aussi face à une baisse de sa production en raison de conditions sanitaires dégradées (FPA). Les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Espagne poursuivent leur croissance de production entre 2019 et 2020.

Le taux d'auto-approvisionnement de la France en 2019 est de 107%. Ce taux a peu évolué depuis 2007, oscillant entre 98% et 107%. La France est donc tout juste autosuffisante en porc. Elle se place à un score intermédiaire, tout comme la Russie et l'Ukraine, entre les pays excédentaires en porc (Danemark, Pays-Bas, Belgique, Canada, Espagne, Allemagne, Etats-Unis et Brésil) et les pays déficitaires (Chine, Pologne, Philippines, Corée, Mexique, Italie, Royaume-Uni et Japon).

10. Axe 4 - 2020 - Coût de production en élevage



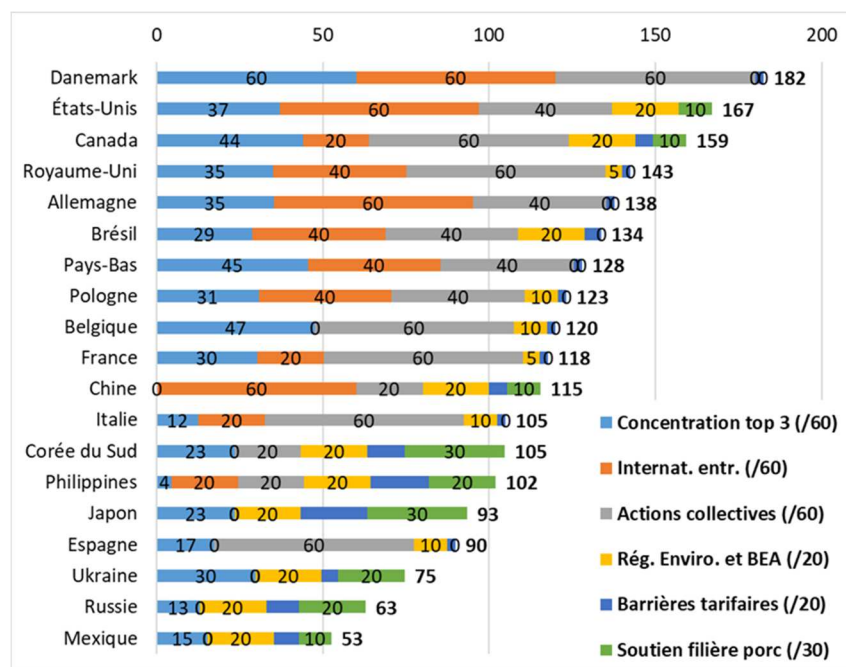
L'Axe 4 concerne le maillon élevage et se décompose en deux variables. La première s'intéresse à la structure des exploitations porcines. Les filières dont la part des porcs situés dans de grands élevages est importante sont considérées ici comme plus compétitives : elles ont de meilleures performances techniques et réalisent des économies d'échelles potentielles. La seconde variable estime les coûts de production du porc dans les différents pays.

Les pays des Amériques sont en tête de ce thème, portés par des élevages de grande taille (comme au Danemark) et des coûts inférieurs aux autres pays (aliment, main d'œuvre, bâtiments). La France se classe en 9^{ème} position. Ses coûts sont plutôt dans la moyenne basse des pays européens, derrière le Danemark et l'Espagne, mais le pays est pénalisé sur cet Axe par la faible taille de ses exploitations qui sont restées familiales au fil des années, malgré une concentration des exploitations. La productivité des truies et de la main d'œuvre est supérieure à la moyenne des pays étudiées.

La Russie et l'Ukraine se situent dans le milieu de tableau, à l'instar des pays européens, mais pour d'autres raisons : leur performances techniques et productivité du travail plus modestes sont compensées par des coûts alimentaires, de main d'œuvre et de bâtiments plus faibles que ceux de l'Union Européenne. La Russie chute au classement en 2020, du fait de la hausse des prix de l'aliment dans le pays : l'inflation grandit dans le pays alors que la demande étrangère augmente. Le pays mettra ainsi en place des taxes à l'exportation en février 2021 afin de contenir la hausse des prix. L'Italie, bonne dernière des pays européens, présente des coûts très élevés qui s'expliquent par la production différenciée du pays : ses porcs plus lourds sont aussi mieux valorisés sur les marchés.

11. Axe 5 - 2020 - Organisation de la filière et aspects institutionnels

L'axe 5 analyse l'organisation de la filière porcine de chaque pays étudié. Les scores incluent des critères tels que la concentration des entreprises d'abattage-découpe, l'internationalisation des entreprises, les actions collectives de la filière, les réglementations relatives à l'environnement et au bien-être animal, ainsi que les soutiens publics ou encore les droits de douane. Les scores 2020 sont présentés ci-dessous.

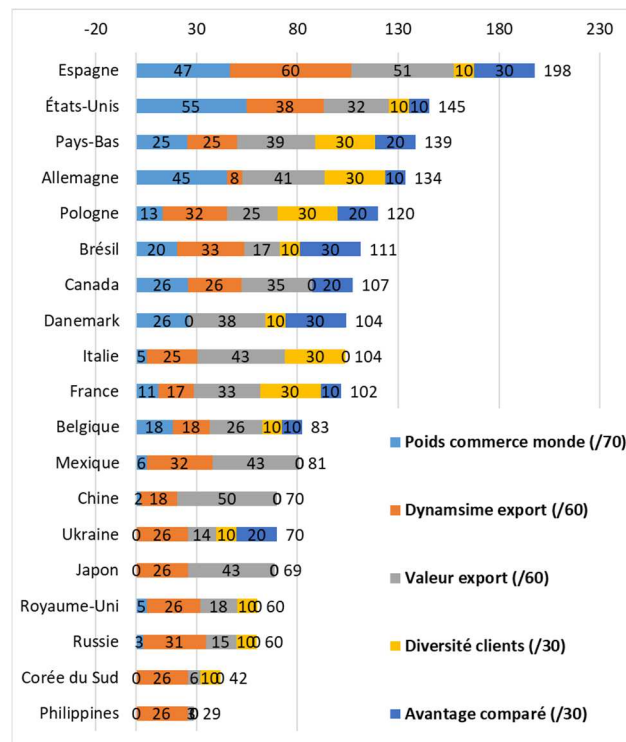


La France, en termes d'organisation de sa filière se place en 10^e position. Ce résultat démontre une moindre organisation en comparaison aux pays exportateurs. La France obtient le score le plus élevé possible au niveau des actions collectives grâce à la présence d'une interprofession, de fédérations et d'associations au sein de la filière, d'instituts de recherche travaillant sur le porc ainsi que de marques et labels collectifs. En France, les 3 premières entreprises d'abattage-découpe représentent 51% du volume national. Le pays se positionne à la 9^e place pour cette variable, devancée en 2020 par la Pologne grâce à l'absorption des sites de Pini par Animex. Le maillon français est plutôt concentré mais reste loin derrière la concentration du Danemark ou encore de la Belgique.

Néanmoins, la France, comme beaucoup d'autres pays de l'UE, est contrainte par une réglementation environnementale et sur le bien-être animal plus forte que dans les pays tiers. Les entreprises de l'Hexagone ont également une internationalisation moins forte que celles des pays concurrents. Ces derniers sont davantage implantés à l'étrangers avec des bureaux pour l'export, voire des sites de production. Enfin, le soutien à la production porcine et les droits de douane sur les produits porcins sont faibles dans l'UE, alors que des pays asiatiques aident et protègent bien plus leur production et leur marché national.

12. Axe 6 - 2020 - Portefeuille de marché à l'export

L'axe 6 analyse les performances des 19 pays à l'exportation, à travers leurs volumes exportés, leurs dynamismes sur plusieurs années, les valeurs de ces exportations, mais aussi par la diversité des clients et leur avantage comparatif sur les produits porcins, qui compare la part du porc dans les exportations de chacun des pays. Pour l'année 2020, les scores sont présentés ci-dessous.

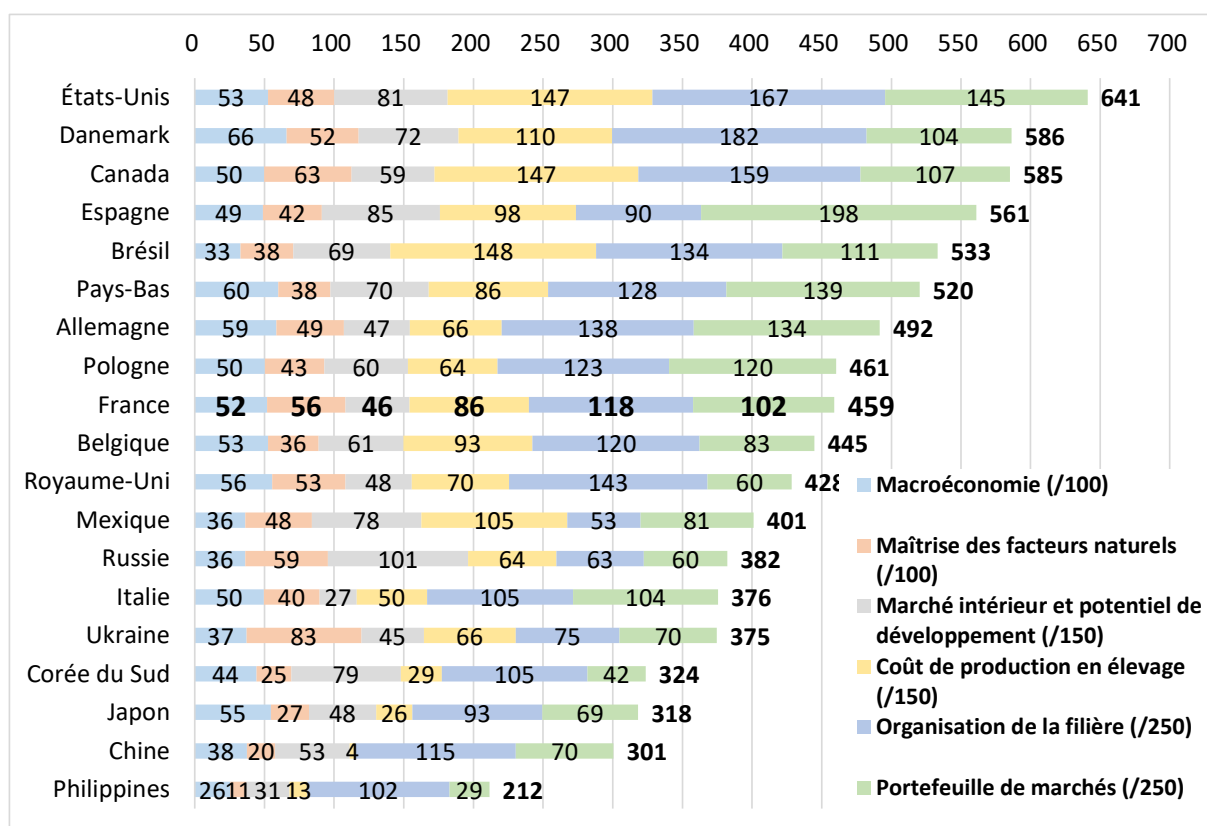


La France occupe la place du milieu du tableau, la 10^e. Avec près de 530 Mt exportées, la France est le 10^e exportateur mondial de produits du porc et détient 3,3% des parts de marché mondiales. Les exportations du pays ont diminué sur un an de 0,6%. Les importations de la Chine, qui subit la FPA, permettent de maintenir en 2020 le niveau élevé des exportations de 2019. En effet, la Chine devient la première destination des exportations françaises et concentre 23% du volume exporté, alors qu'elle n'en représentait que 9% en 2018. L'Italie est reléguée à la 2^e destination de la France et reçoit 18% des volumes français exportés. Comme les autres pays européens de l'étude, excepté l'Espagne, la France exporte davantage sur le marché intracommunautaire de l'UE (65%) que vers les pays tiers (35%). Cependant, en 10 ans les parts de marché mondiales de l'hexagone ont baissé de 1,4%, ce qui affecte le score.

Le classement de la France concernant la valeur des exportations est différent en fonction de la catégorie de produits. Pour les produits transformés et pour les carcasses la France obtient de bons classements, respectivement 3^e et 7^e. Cependant, pour la valeur des exportations des pièces fraîches, réfrigérées et congelées, qui constituent le gros des exports, la France est dans la deuxième moitié de tableau en 11^e position. La France peine à valoriser les viandes aussi bien que ses concurrents sur le marché international.

L'indice mesurant l'avantage comparatif de la France (1,1) est proche de 1. Un indice supérieur à 1 signifie une part du porc dans les exportations en valeur supérieure à la moyenne mondiale. La France se situe en 10^e position dans cette variable. Les principaux concurrents de la France sur le marché européen (Danemark, Belgique, Pays-Bas, Espagne, Pologne et Allemagne) et international (Canada, États-Unis et Brésil) ont un avantage comparé plus élevé et montrent donc une plus grande spécialisation de leur économie dans le secteur porcin que la France.

Indicateur synthétique 2020 et conclusion



En 2020, la France termine de nouveau le TOP 10, derrière la Pologne, mais gagne une place sur la Belgique. Le score français augmente de 6 points en 2020. Le pays possède des avantages naturels en ce qui concerne la production porcine puisqu'elle dispose de matières premières et de surfaces abondantes. Les élevages sont relativement performants par rapport aux autres pays de l'UE, grâce à une bonne technicité. La tendance baissière, depuis plusieurs années, de la production et de la consommation intérieure s'inverse pour profiter du débouché chinois. La position de la France à l'export s'améliore mais moins que les principaux pays exportateurs. Le secteur évolue peu et les investissements restent modérés.

La France, affectée par une baisse tendancielle de la production et de la consommation depuis plusieurs années, a quelque peu inversé la tendance pour profiter du marché chinois en 2020. Les exportations en volume progressent, notamment vers la Chine, mais de manière plus modérée que d'autres pays. Les viandes exportées sont également moins bien valorisées en raison d'un degré d'élaboration relativement faible. Le programme VPF est efficace dans la reconquête du marché français mais ne favorise la compétitivité coût que d'une faible part des pièces sur les marchés extérieurs. Au bilan, en 2020, le solde commercial s'est amélioré le pays et se rapproche de l'équilibre, mais reste déficitaire.

Station expérimentale Romillé

Tomographe RX

Route de Miniac/Bécherel
35850 Romillé
Tél. : + 33 (0)2 99 68 29 10
Fax : + 33 (0)2 99 68 29 15

Siège social et administratif

5, rue Lespagnol
75020 Paris Cedex 12
Tél. : + 33 (0)1 58 39 39 50
Fax : + 33 (0)1 58 39 35 69

**IFIP Maisons-Alfort
Laboratoire de microbiologie**

7, av. du Général de Gaulle
94704 Maisons-Alfort Cedex
Tél. : + 33 (0)1 43 68 57 85
Fax : + 33 (0)1 43 76 07 20

IFIP Rennes - Le Rheu

La Motte au Vicomte B.P. 35104
35651 Le Rheu Cedex
Tél. : + 33 (0)2 99 60 98 20
Fax : + 33 (0)2 99 60 93 55

Cette étude a été réalisée grâce au soutien financier :



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

de FranceAgriMer

LES ÉTUDES



Veille concurrentielle internationale de la filière porcine 2019-2020
édition janvier 2023

Directrice de la publication : Christine Avelin
Rédaction : direction Marchés, études et prospective
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial
ISSN :

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 ■ www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR